Chirac et le monde arabe

Entretien avec Manon-Nour Tannous

Par Marieke Louis

Le décès de Jacques Chirac le 26 septembre dernier est l’occasion de s’interroger sur son héritage en matière de politique étrangère. Si sa posture très critique à l’égard des Anglo-saxons était bien connue, son positionnement vis-à-vis des pays arabes l’est moins.

Manon-Nour Tannous est Maîtresse de conférences en science politique à l'Université Reims-Champagne Ardenne, docteure en relations internationales, chercheure associée au Centre Thucydide (Université Paris II) et à la Chaire d'histoire contemporaine du monde arabe (Collège de France), présidente du Cercle des chercheurs sur le Moyen Orient (CCMO). Ses recherches portent notamment sur les relations franco-syriennes, sujet auquel elle consacré son livre *Chirac, Assad et les autres* (PUF, 2017).

Elle revient dans cet entretien sur une décennie de diplomatie française.

***La Vie des idées*: La politique étrangère est considérée comme le domaine réservé du chef de l’État dans la France de la Ve République. Comment caractériser celle de Jacques Chirac vis-à-vis des pays arabes ? Quels ont été ses principaux conseillers et interlocuteurs ?**

**Manon-Nour Tannous :** Lorsqu’il arrive au pouvoir, Jacques Chirac a déjà été acteur de la politique étrangère de la France, comme Premier ministre (1974-76 puis 1986-88) puis à la Mairie de Paris (1977-1995). Il a en particulier une longue expérience des dirigeants arabes, que l’on songe entre autres à Saddam Hussein en Irak, ou à Hassan II au Maroc. Fort de ces années de pratique et une fois devenu président, il se pose comme l’acteur principal de la politique qu’il entend mener à l’adresse de cette région. Il défend ainsi une conception de la Vème République dans laquelle la politique étrangère fait partie d’un domaine réservé au chef de l’État. Cette tendance tend à s’accentuer lors de son quinquennat (2002-2007).

Sa politique arabe se construit entre deux épisodes à l’origine d’une popularité certaine dans la région, pour la France et pour lui-même : sa colère en octobre 1996 à Jérusalem face au comportement des agents de sécurité israéliens (<https://www.youtube.com/watch?v=IvXO6sbiN_U> (JT France 2, 22 octobre 1996), et son opposition à la guerre en Irak en 2003 menée par les Américains hors du cadre onusien. Outre ces prises de position médiatisées et perçues comme autant de preuves d’une singularité de la politique française dans la région, Jacques Chirac montre une maîtrise des dossiers concernant le monde arabe dans sa diversité. Sur les questions qui le passionnent comme celle du Liban, il s’autorise même à intervenir à un degré de détail habituellement réservé aux ministres, conseillers ou diplomates, par exemple sur la question récurrente de la reconstruction du pays, en 1996, en 2001 puis en 2007. Ainsi, suite à la guerre de 2006 et dans un contexte de fortes tensions inter-libanaises, Jacques Chirac réitère son soutien aux réformes économiques du gouvernement libanais par le biais d’une nouvelle Conférence de Paris. Il s’agit d’obtenir des engagements pour alléger la dette du Liban, mais surtout d’un acte politique de soutien au Premier ministre libanais, Fouad Siniora. Fait exceptionnel, Jacques Chirac préside en personne la conférence d’un bout à l’autre.

En ce qui concerne son entourage, il est constitué de personnalités en qui il a toute confiance et convaincues de la ligne politique dont ils assurent la mise en œuvre : celle de la relance d’une politique arabe de la France, conçue comme instrument de retour de la France dans la région. On retrouve ces profils à l’Élysée, avec les sherpas ou conseillers diplomatiques successifs, Jean-David Levitte, Jean-Marc de la Sablière ou Maurice Gourdault-Montagne ; mais également parmi les diplomates chargés de répercuter la politique – voire la parole – présidentielle dans ces pays.

Les soubresauts de la politique intérieure française ne font évoluer cette organisation qu’à la marge. Entre 1997 et 2002, la cohabitation n’empêche pas une convergence sur la politique étrangère vis-à-vis du monde arabe, plus avec Hubert Védrine, nouveau ministère des Affaires étrangères, qu’avec le Premier ministre Lionel Jospin. En 2002, sa large réélection face à Jean-Marie Le Pen et la fin de la cohabitation lui redonnent la latitude attendue. Décidé à retrouver le plein exercice de son pouvoir, il écarte les potentiels Premiers ministres trop ambitieux comme Nicolas Sarkozy, qui lui ferait « subir les désagréments d’une nouvelle cohabitation »[[1]](#footnote-1). Au Quai d’Orsay sont placés des hommes sans poids politique qui soit susceptible de contrer sa volonté comme Philippe Douste-Blazy, ou bien connus pour leur fidélité, comme Dominique de Villepin. Dans ce contexte, Jacques Chirac consacre la majorité de son quinquennat à la politique étrangère, et l’essentiel de cette dernière au monde arabe, à travers notamment les crises irakienne puis libanaise.

***La Vie des idées*:** Cette politique s’est-elle inscrite en rupture ou bien en continuité de celle de ses prédécesseurs depuis de Gaulle jusqu’à Mitterrand ?

**Manon-Nour Tannous :** La tournure personnelle donnée à l’activité diplomatique est sans doute le premier élément de rupture. Jacques Chirac inscrit très vite son action dans ce que Régis Debray décrit comme le « culte du contact », le « faites-moi confiance, je les connais tous »[[2]](#footnote-2). Il prend ainsi le contrepied de la diplomatie plus distante de François Mitterrand. Son intérêt pour les mondes extra-européens accentue la fluidité des échanges avec ses homologues arabes. On lui connaît ainsi un rapport bienveillant, voire chaleureux avec les dictateurs arabes. Le cas de Saddam Hussein est connu du temps de la Mairie de Paris. On peut également noter son admiration pour la manière dont Hafez Al-Assad a lié le destin de la Syrie au sien, et ce contre la loi de la majorité : « je suis soufflé que ce type réussisse à imposer sa volonté sur une nation où son ethnie ne représente que 8 % de la population »[[3]](#footnote-3).

Il joue aussi des différents formats de dialogue. S’il est convaincu de la nécessité de la pratique multilatérale – conçue comme la négociation entre plusieurs États, de manière plus ou moins institutionnalisée – dans le monde multipolaire post-Guerre froide, il emploie le tête-à-tête et donc le bilatéral dès qu’il le peut. Dès 1996, il effectue une tournée régionale (Syrie, Israël, Territoires palestiniens, Jordanie, Liban, Égypte) qui est l’occasion de mettre en scène la présence française dans la région. Au-delà de leur contenu, ces visites présidentielles instituent les modalités d’un dialogue soutenu. De manière plus anecdotique, elles sont parfois pour ses homologues l’occasion de bain de foule auxquels ils sont peu habitués !

Également importante, la multiplication des contacts sur un mode personnel est pensée comme un moyen pour créer une proximité parfois inexistante. Là encore, sa politique avec la Syrie est révélatrice. Dans ses Mémoires, Farouk Al-Charaa, le ministre des Affaires étrangères syrien, souligne la fréquence de ses visites en France comme le signe de relations de qualité : « j’ai effectué une douzaine de visites à Chirac. Je ne les ai jamais comptées, mais c’est Chirac, lors de notre dernière rencontre en 1998, qui m’en a donné le nombre comme preuve de l’évolution et de la force des relations franco-syriennes »[[4]](#footnote-4).

Enfin, avant même les premiers contacts officiels, Jacques Chirac s’inscrit pour ses homologues arabes dans l’imaginaire positif du gaullisme. Si l’expression de « politique arabe » n’a jamais été employée par le Général de Gaulle, elle a paradoxalement le mérite de la lisibilité dans le monde arabe, où elle semble désigner de manière assez abstraite l’espoir d’une politique non alignée sur celle des États-Unis, elle-même perçue comme hostile aux intérêts de ces pays.

Pourtant, sur le fond prédomine une continuité d’approche des régimes politiques arabes. Cela n’est d’ailleurs pas spécifique à la diplomatie française. Comme sous François Mitterrand, la diplomatie chiraquienne acte la centralité de ces régimes comme partenaires incontournables. Les relations avec ces dirigeants sont dictées par des préoccupations régionales ou thématiques. Ainsi les pays du Maghreb apparaissent comme des gardes-barrières, autrement dit des partenaires chargés d’endiguer les flux migratoires, et de manière croissante depuis les attentats du 11 septembre 2001, le terrorisme. La conséquence est double : elle conforte ces systèmes politiques en leur conférant une légitimité internationale qui leur fait défaut sur le plan interne, et elle met à l’écart les sociétés.

Cette logique est accentuée dans le cas syrien, du fait du positionnement stratégique acquis par Hafez Al-Assad dans le cadre de ce que Patrick Seale a dénommé « la lutte pour le Moyen-Orient »[[5]](#footnote-5). C’est ce type particulier de relation bilatérale que j’ai qualifié de « diplomatie de levier »[[6]](#footnote-6). Au lieu d’avoir pour objet premier des dossiers bilatéraux, la relation franco-syrienne a pour moteur des ambitions sur le plan régional, qui induisent la construction ou la préservation d’une relation bilatérale dont la principale fonction est de créer un climat de confiance. Cet emboîtement des dossiers – ou *linkage* – décuple les possibilités de marchandage : tout geste demandé à la Syrie peut être accompagné d’une contrepartie dans un autre domaine. Prenons quelques exemples : le règlement de la dette contractée par la Syrie envers la France en 1996 coïncide avec le retour de la France dans l’arène régionale avec la bénédiction syrienne ; la prise en compte par Hafez Al-Assad des intérêts français au Liban en 1998 doit être analysée parallèlement à la visite à Paris de son fils et successeur, Bachar ; et de la même manière, la sollicitation par ce dernier du soutien français à la modernisation de son régime a lieu en échange du parrainage français sur la scène internationale. Cette imbrication des dossiers constitue la syntaxe du rapport des Assad avec l’extérieur. Une des conséquences est la précarité de ce qui est ainsi construit. À ce titre, les dynamiques de 2011 montrent les limites de ces calculs.

***La Vie des idées*: L’amitié entre Rafiq Hariri et Jacques Chirac a souvent été évoquée dans les médias. En pratique, quelle place ont occupée les liens personnels avec l’ex-premier ministre libanais dans la politique étrangère de Jacques Chirac ?**

**Manon-Nour Tannous :** La politique de Jacques Chirac au Proche-Orient a souvent été lue comme la résultante d’une amitié avec Rafic Hariri, nouée depuis les années à la Mairie de Paris. À travers la figure de Rafic Hariri, Jacques Chirac pense retrouver ce qui pour lui caractérise le Liban, pays démocratique, « laboratoire pour les communautés et facteur de stabilité et de modernité au sens occidental », comme nous l’a rapporté un diplomate français. Hariri fait partie de l’intimité du couple Chirac et a été présent lors d’épisodes personnels douloureux. Surtout, les deux hommes accomplissent simultanément leur ascension politique, respectivement en France et au Liban, Rafic Hariri devenant Premier ministre en 1992 et Jacques Chirac président trois ans plus tard. Leur relation personnelle est dès lors une ressource politique. Cette dimension personnelle explique aussi les difficultés de l’enquête pour le chercheur, nombre d’échanges ayant lieu de manière informelle, sans présence de conseillers et donc sans trace dans les archives diplomatiques.

Les entretiens permettent toutefois de reconstituer son rôle. On y apprend ainsi que l’exclusivité de l’avis de Rafic Haririsur une large palette de questions était déplorée par certains membres de l’entourage présidentiel. Dès son arrivée à la présidence, confronté à l’intervention israélienne au Liban (connue sous le nom de « Raisins de la colère ») dans laquelle il voit l’opportunité de repositionner la France au Moyen-Orient, Jacques Chirac confie ainsi à son ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette : « Notre porte d’entrée au Moyen-Orient, c’est le Liban. Et l’homme du Liban, c’est Hariri, vous pouvez avoir en lui toute confiance »[[7]](#footnote-7). Rafic Hariri se serait aussi fait parfois porteur des instructions de Jacques Chirac à l’ambassadeur de France à Beyrouth[[8]](#footnote-8). De manière plus intéressante encore, cette amitié est considérée avec méfiance par Bachar Al-Assad. Pour ce dernier, cet intermédiaire obligé sort de son rôle de vassal de Damas et entrave la relation que lui-même tente de construire avec la France.

La nature de cette relation devient particulièrement visible – mais également explicative de la politique étrangère française – au moment de l’assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005. Jacques Chirac rapporte dans ses Mémoires : « Je suis effondré. C’est un des pires chocs de ma vie. Je ressens l’assassinat de Rafic comme celui d’un frère »[[9]](#footnote-9). Cet assassinat a souvent été analysé comme un facteur de dérèglement de la politique française, notamment dans sa dimension syrienne. Les sciences sociales sont en effet conscientes, depuis Graham Allison et d’autres, des limites de la rationalité des choix opérés par les décideurs, en particulier en situation de crise. Mais il nous faut justement dépasser le schéma binaire émotion *versus* rationalité.

Si la relation entre les deux hommes contient une fonction explicative de la politique menée envers la Syrie, tant dans sa phase d’ouverture en 1995, que dans son ostracisation à partir de 2004, ces politiques correspondent aux intérêts français bien compris par Jacques Chirac : la phase de la relance est un pari sur la Syrie comme porte d’entrée dans la région, que fera également après lui Nicolas Sarkozy. La seconde, celle de la mise à l’écart, résulte du bilan négatif fait de la première politique, tout en étant un moyen de renouer une relation franco-américaine mise à mal par la guerre en Irak de 2003. Dans ce contexte, la relation personnelle est sans doute davantage un motif d’amplification de la ligne politique adoptée, que sa cause originelle. En particulier, alors que Jacques Chirac est convaincu de la responsabilité syrienne dans la mort de Hariri, la dimension affective n’explique pas tant le choix de soutenir un processus de sanctions et d’enquête accepté par les Nations Unies, mais l’envergure de cette politique. Les choses vont plus vite et plus loin. La politique française se fige et perd en nuances. Le président français bascule dans le registre de la punition (« je ne laisserai pas ce crime impuni »[[10]](#footnote-10)), sans que les intérêts français n’aient été explicitement ciblés. Les contrastes eux-mêmes deviennent plus nets. Ainsi peut-on comprendre l’apparition en 2005 d’une rhétorique binaire de l’affrontement sunnisme / chiisme auparavant inexistante dans l’analyse politique française.

***La Vie des idées*: Jacques Chirac était-il « orientaliste » au sens d’Edward Saïd, en présumant non seulement une distinction fondamentale entre Orient et Occident, mais aussi en affichant une certaine supériorité de la France vis-à-vis des pays arabes ?**

**Manon-Nour Tannous :** Comme Obama seize ans plus tard, Jacques Chirac prononce en 1996 un discours fondateur au Caire, sorte de feuille de route de sa présidence pour la région. Il y évoque plus volontiers le « monde arabe » que l’Orient. L’expression est toutefois moins essentialisante que programmatique. Sa connaissance de la région est en outre suffisamment fine pour être capable d’entrer dans le détail des dossiers et de saisir la singularité des problématiques de chaque pays. Le discours du Caire sert d’ailleurs à rassurer, affirmant comme premier principe « nous devons dialoguer en partenaires égaux ». Jacques Chirac est par ailleurs le premier président français à effectuer une visite officielle en Algérie depuis l’indépendance de 1962, tentant ainsi de solder la mémoire coloniale.

Il met rapidement en œuvre ce principe de relations égalitaires à travers des projets de partenariats et de coopération pour réformer les structures administratives des pays demandeurs. Lors de ces démarches, Jacques Chirac prend soin de donner à l’expertise française une tonalité opposée à celle de la Banque mondiale ou du Fonds Monétaire International, prônant le respect des spécificités et s’interdisant des propositions-types exogènes. Ces précautions sont reçues comme un signe d’estime sociale, une reconnaissance mutuelle. La distinction entre la reconnaissance fine (*thin*) et épaisse (*thick*) mobilisée par les politistes peut ici être éclairante[[11]](#footnote-11). La première consiste à reconnaître le statut d’interlocuteur de l’autre, sans en reconnaître l’épaisseur ni les traits de son identité. La seconde revient à comprendre les caractéristiques fondamentales de l’autre, acceptant qu’égalité ne rime pas avec similarité. De ce point de vue, Jacques Chirac est dans une reconnaissance « épaisse », profonde et sincère.

L’historiographie ne retient pourtant pas cette seule interprétation, associant volontiers l’empathie chiraquienne à un néo-paternalisme, interprété comme la perpétuation d’une politique de domination. Jacques Chirac est au pouvoir quand ont lieu en 1999 et 2000 trois successions de pouvoir de type familial dans la région. Aussi confie-t-il à des proches : « Il y a trois dirigeants dans le monde arabe, dont je me considère comme le tuteur, Mohammed VI du Maroc, Abdallah II de Jordanie et Bachar Al-Assad en Syrie »[[12]](#footnote-12). Il nous semble toutefois que ce n’est pas tant le caractère « oriental » des dirigeants concernés qui est à souligner, que celui de jeunes promus. Que l’on songe en particulier à la manière dont il a également tenté de faire prévaloir son expérience auprès du président américain George W. Bush, entreprenant de lui expliquer les enjeux proche-orientaux et prenant le risque de considérablement l’agacer. L’on pourrait de même rappeler la manière dont il disqualifie les pays candidats à l’entrée dans l’UE alignés sur la politique américaine lors des débats sur une intervention en Irak en 2003, déclarant qu’ils avaient « manqué une occasion de se taire ». Plus qu’un nouvel orientalisme, la primauté à l’expérience me semble pouvoir plus justement expliquer ces prises de position.

Il ne cesse enfin, après les attentats du 11 septembre 2001 et dans le contexte de préparation d’une guerre en Irak, de tenter de mettre en échec la théorie du « choc des civilisations » construite par Samuel Huntington et consistant à expliquer que la conflictualité post-Guerre froide est irréductible, car elle résulterait désormais de la confrontation entre différentes aires culturelles ou civilisationnelles. Résistant à la notion de « Grand Moyen-Orient » promue par l’Administration Bush, il défend une méthodologie consistant à ne pas imposer des réformes, mais « pouvant aider les peuples qui le souhaitent, à assumer un certain nombre d’évolutions »[[13]](#footnote-13). Telle est la logique du processus de Barcelone de dialogue euro-méditerranéen, qu’il soutient dès le début de sa présidence.

***La Vie des idées*: Si l’on se concentre sur le cas syrien, peut-on dire que l’approche de Jacques Chirac a durablement imprimé la politique étrangère française ? En d’autres termes, qu’est-ce qui a changé ou s’est au contraire maintenu avec les présidences Sarkozy, Hollande et Macron ?**

**Manon-Nour Tannous :** Après le départ de Jacques Chirac en 2007, l’exécutif français reprend le chemin de Damas. Au nom du renouveau, il réinvestit toutefois tous les registres qui ont montré leurs limites dans la première moitié du mandat de Jacques Chirac. Ainsi, Nicolas Sarkozy escompte dès 2008, par un dialogue avec la Syrie, obtenir un levier sur les élections présidentielles libanaises et dans le processus de paix entre Israël d’une part, le Liban et la Syrie d’autre part.

Les soulèvements de 2011 enrayent ce mouvement cyclique de balancier, fait de gestes envers Damas (comme la prise en compte des intérêts syriens au Liban ou la reconnaissance puis le soutien au régime de Bachar Al-Assad dans ses premières années), suivis de reculs du fait de l’absence de résultats. Émerge un acteur jusqu’alors peu considéré par les divers appareils diplomatiques : les sociétés. Tant Nicolas Sarkozy que François Hollande misent alors sur une chute du régime syrien, comme en Tunisie, en Égypte ou en Libye, et la mise en place d’un processus démocratique.

Paradoxalement, le registre de la centralité du régime syrien réapparaît peu à peu sous la présidence d’Emmanuel Macron. Dès juin 2017, peu après son élection, Emmanuel Macron dit vouloir effectuer un *aggiornamento* sur la crise syrienne, en particulier sur la question de la destitution de Bachar al-Assad comme « préalable à tout ». La nouvelle équipe dirigeante estime que le soutien à l’opposition et la condamnation franche du régime syrien ont marginalisé la France sur une question sur laquelle elle était motrice en 2011. L’indice le plus significatif est sa disparition progressive des arènes internationales de négociation sur la crise syrienne.

Cela revient pour la nouvelle équipe à reconsidérer des options écartées par ses prédécesseurs (sans pour l’heure mener à un changement véritable de politique). Or sous le prétexte de renouveau, l’*aggiornamento* revendiqué pourrait être tenté par les vieilles recettes avec le recul peu convaincantes et désormais en décalage flagrant avec les aspirations des sociétés telles qu'exprimées en 2011 : assimiler la stabilité régionale au mythe de pouvoirs forts dans la région ; ménager des régimes dont le pouvoir de nuisance a pourtant été éprouvé ; conditionner le soutien à l’opposition à l’identification préalable du « successeur légitime » d’Assad ; en déduire qu’Assad (comme son père avant lui) est un « moindre mal ». L’interview du président Macron à *The Economist* le 7 novembre dernier semble conforter cette approche. Sous forme d’une autocritique de la politique française – déplorant une politique d’imposition de « nos valeurs […] sans les peuples » dans les pays arabes – il relègue *de facto* lesdits peuples au rang d’acteurs inaudibles, voire indignes d’intérêt. Et ce à rebours de la rupture que représente la dynamique de 2011.

Ces hésitations me semblent en fait résulter de la concurrence entre plusieurs mémoires, ou plutôt entre la mémoire de plusieurs échecs de la diplomatie française envers la Syrie. D’un côté, la mémoire de l’échec de la France à soutenir efficacement l’option démocratique en Syrie depuis 2011 – mémoire la plus vive dans l’esprit des dirigeants – ; de l’autre, celle de l’impasse de la « diplomatie de levier », incapable de nouer une relation bilatérale conférant à la France un rôle voire une influence sur le dossier syrien. Plus diffuse, cette seconde mémoire est pourtant tout aussi riche de leçons, leçons que Jacques Chirac a lui-même tirées au cours de l’exercice de sa présidence.

Publié dans laviedesidees.fr le 7 février 2020

1. Jacques Chirac, *Mémoires II : le temps présidentiel*, Paris, Nil, 2011, p. 355. [↑](#footnote-ref-1)
2. Régis Debray, *L’État séducteur*, Paris, Gallimard, 1997, p. 181. [↑](#footnote-ref-2)
3. Franz-Olivier Giesbert, *Jacques Chirac*, Paris, Seuil, 1987, p. 486. [↑](#footnote-ref-3)
4. Farouk Al-Charaa, *Al-riwayat al-mafqouda (Le roman perdu)*, Beyrouth, Arab center for research and policy studies, 2015, p. 352. [↑](#footnote-ref-4)
5. Patrick Seale, *Asad of Syria, The Struggle for the Middle East*, *op. cit.* [↑](#footnote-ref-5)
6. Manon-Nour Tannous, *Chirac, Assad et les autres, les relations franco-syriennes de 1946 à nos jours*, Puf, 2017, 461 p. [↑](#footnote-ref-6)
7. Entretien avec Hervé de Charette, Paris, 9 décembre 2014. [↑](#footnote-ref-7)
8. Entretien avec un diplomate français, Paris, 13 juin 2012. [↑](#footnote-ref-8)
9. Jacques Chirac, *Mémoires II : le temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 518‑519. [↑](#footnote-ref-9)
10. Jacques Chirac, *Mémoires II : le temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 518‑519. [↑](#footnote-ref-10)
11. Nous reprenons notamment ici le travail de Pierre Allan, Alexis Keller, « Is a Just Peace Possible without Thin and Thick Recognition? », in Thomas Lindemann, Erik Ringmar (eds.), *The international politics of recognition*, Routledge, Londres, 2011, 256 p. Les auteurs reprennent en partie la terminologie de Clifford Geertz. [↑](#footnote-ref-11)
12. Entretien avec Marie-Françoise Bechtel, Paris, 28 octobre 2011. [↑](#footnote-ref-12)
13. Jacques Chirac, Point presse lors du Sommet des chefs d’État et de gouvernement du G8, 9 juin 2004. [↑](#footnote-ref-13)